



CERTIFICAT D'HEREDITE

œuvre en exécution de l'article 1240 bis du Code Civil

ref. : 2681E45:64092908168_21-04-2022 12:59:50

Suite à la demande d'obtention d'un certificat d'hérédité introduite en date du 05/04/2022 par

- Goblet Christian Marie (° Dampremy 28/12/1949)

au

Bureau Sécurité juridique Namur

LE SOUSSIGNE :

Soulimen ghaddari
expert financier
du Bureau Sécurité juridique Namur
tel :

CONFIRME :

SUR BASE DES PIECES PRESENTEES PAR LE OU LES REQUERANTS, DE SA (LEURS)
DECLARATION(S) SUR L'HONNEUR, DES DONNEES CONSULTEES DANS LA DOCUMENTATION DE
L'AGDP ET DU CRT AINSI QUE DES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS AUPRES DU REGISTRE
NATIONAL

QUE :

- Etienne Goblet, né à Dampremy le 29/09/1964, domicilié 5020 Namur, Place du Couvent(CH) 3, est décédé à Namur le 19/02/2022,
- au moment du décès, aucun contrat de mariage, aucune institution contractuelle, aucun pacte successoral ou aucun acte de dernière volonté bloquant du défunt ne sont connus et que le requérant de ce certificat n'en a pas fait connaître,
- suivant la dévolution légale, les personnes suivantes sont appelées à la succession :
 - Goblet Christian Marie (° Dampremy 28/12/1949), frère
numéro du registre national (RN) ou du registre de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS) : 49122809185
adresse reprise dans la demande du 05/04/2022 :
5650 Walcourt, rue des quairelles 19 (Demande)
adresse reprise dans le RN ou le registre BCSS le 05/04/2022 :
5650 Walcourt, rue des quairelles 19 (Actif) (RN) (Adresse domicile)
pour 1/5 pleine propriété
 - Goblet Michel Marie (° Dampremy 17/01/1951), frère
numéro du registre national (RN) ou du registre de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS) : 51011707706
adresse reprise dans la demande du 05/04/2022 :
6880 Bertrix, Rue du nouvey 45 (Demande)
adresse reprise dans le RN ou le registre BCSS le 05/04/2022 :
6880 Bertrix, Rue du nouvey 45 (Actif) (RN) (Adresse domicile)
pour 1/5 pleine propriété



- Goblet Claude Marie (° Dampremy 26/06/1952), frère
numéro du registre national (RN) ou du registre de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS) : 52062607783
adresse reprise dans la demande du 05/04/2022 :
5150 Floreffe, rue du calvaire 46 (Demande)
adresse reprise dans le RN ou le registre BCSS le 05/04/2022 :
5150 Floreffe, rue du calvaire 46 (Actif) (RN) (Adresse domicile)
pour 1/5 pleine propriété

- Goblet Philippe Marie (° Dampremy 17/02/1956), frère
numéro du registre national (RN) ou du registre de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS) : 56021706533
adresse reprise dans la demande du 05/04/2022 :
4170 Comblain au pont, Vois de comblain 16 (Demande)
adresse reprise dans le RN ou le registre BCSS le 05/04/2022 :
4170 Comblain au pont, Vois de comblain 16 (Actif) (RN) (Adresse domicile)
pour 1/5 pleine propriété

- Tumerelle Laurent Marie (° Charleroi(D 4) 08/11/1980), neveu
numéro du registre national (RN) ou du registre de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS) : 80110821541
adresse reprise dans la demande du 05/04/2022 :
5150 Floreffe, Rue nouvelle 37 (Demande)
adresse reprise dans le RN ou le registre BCSS le 05/04/2022 :
5150 Floreffe, Rue nouvelle 37 (Actif) (RN) (Adresse domicile)
pour 1/5 pleine propriété

ET DECLARE EN CONCLUSION QUE :

- ces ayants droit sont autorisés à entrer en possession des avoirs qui dépendent de cette succession et à exercer tous les droits y afférents,
- cet acte est destiné à être utilisé en vue de la libération des avoirs qui reviennent aux ayants droit et qui sont détenus par les tiers détenteurs.

DECLARATIONS FISCALE, NON FISCALE ET SOCIALES - LOIS-PROGRAMME DU 29 MARS 2012 ET 22 JUIN 2012 – CODE DU RECOUVREMENT AMIABLE ET FORCE DES CREANCES FISCALES ET NON FISCALES

Le (la) soussigné(e) déclare que :

- les avis, afin d'être informé des dettes fiscales, non fiscales et/ou sociales au nom du défunt et/ou des héritiers, ont été envoyés aux services fiscaux et sociaux compétents (obligation légale imposée à toute personne apte à rédiger un acte ou certificat d'hérédité visé à l'article 1240bis du Code Civil),
- aucune notification de dettes fiscales, non fiscales et/ou sociales, ni au nom du défunt ni au nom des héritiers, n'a eu lieu dans le délai légal,
- chacun des héritiers recevra ce certificat d'hérédité en 1 exemplaire (sans annexes).

Fait à Namur le 21/04/2022

Ce certificat d'hérédité ne dispense ni les héritiers habitant à l'extérieur de l'Espace Economique Européen, ni les tiers détenteurs des avoirs revenant aux ayants droit, des prescriptions prévues respectivement par les articles 94 et 95 du Code des droits de succession.